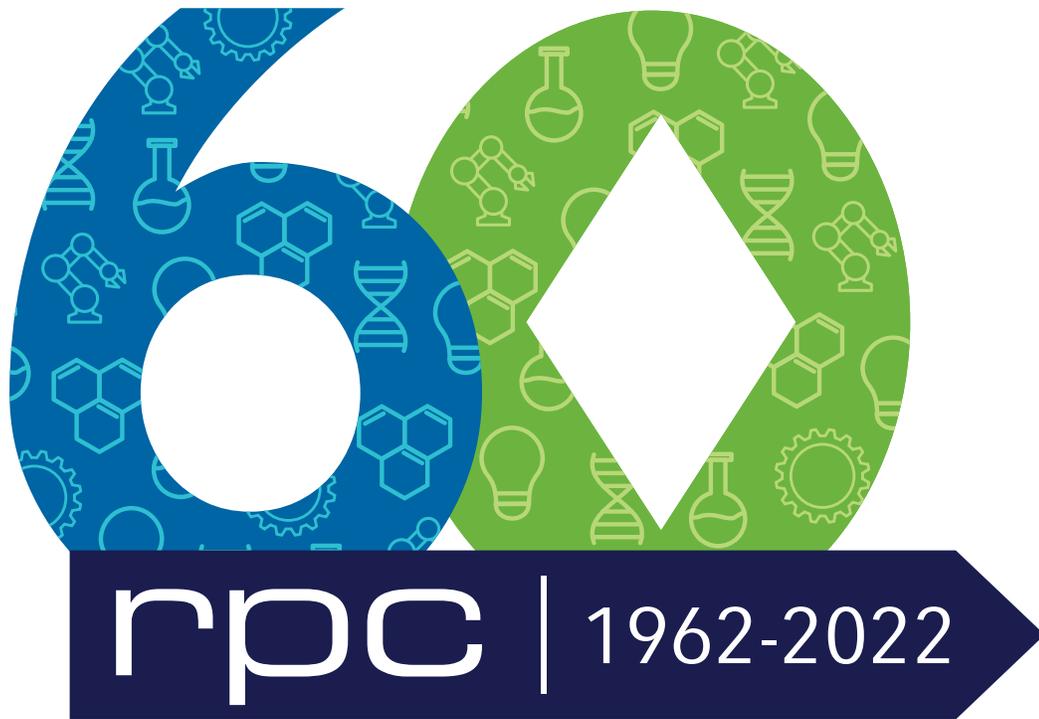


RAPPORT ANNUEL | 2021-2022



SOULIGNONS NOTRE 60^e ANNIVERSAIRE

NOTRE VISION

La science et la technologie mèneront à des décisions intelligentes qui favorisent un Nouveau-Brunswick prospère et durable.

NOTRE MISSION

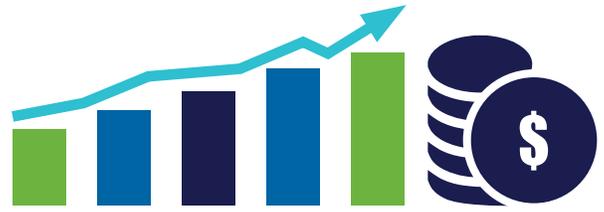
Fournir des solutions scientifiques et technologiques pour la prospérité du Nouveau-Brunswick.

NOS VALEURS

- Sécurité
- Qualité
- Service
- Intégrité
- Socialement responsable
- Axé sur le client
- Axé sur les résultats

2021-2022 EN CHIFFRES

INCIDENCE ÉCONOMIQUE DE
189 MILLIONS DE DOLLARS



1 146
CLIENTS SERVIS



REVENUS DE L'INDUSTRIE DE
13 MILLIONS
DE DOLLARS



SERVICES EXPORTÉS SE
CHIFFRANT À
7 MILLIONS DE DOLLARS



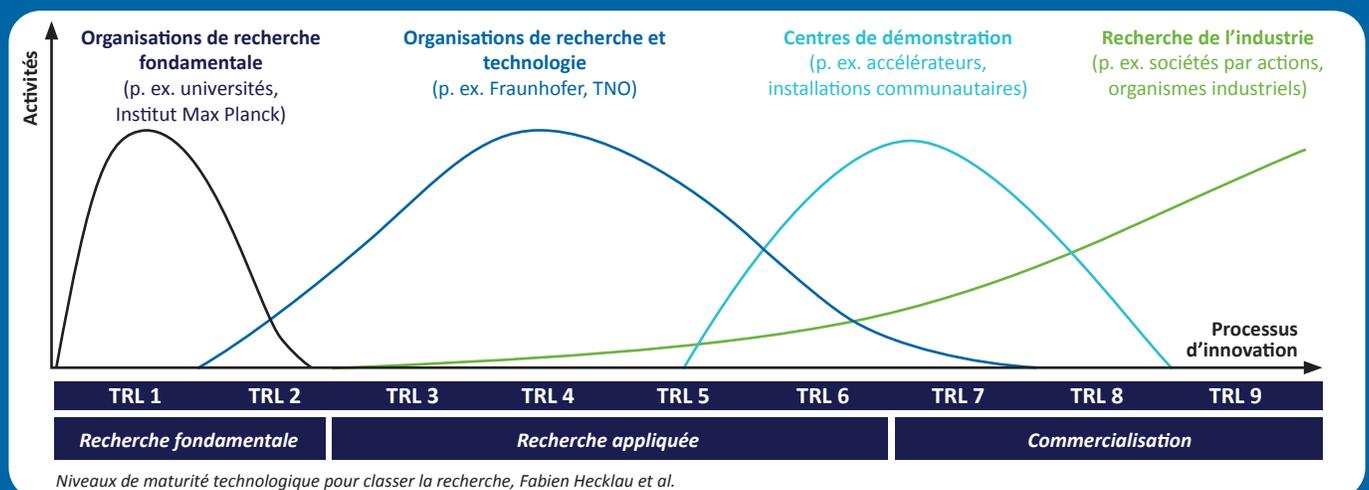
165
MEMBRES DU PERSONNEL
HAUTEMENT QUALIFIÉS



Remarque : Rapport sur les impacts économiques complété par Laurann Ventures Inc. juin 2022

« ... LES ORT JOUENT UN RÔLE PRÉPONDÉRANT POUR LES SYSTÈMES D'INNOVATION NATIONAUX. LES ORT SONT LA FORCE MOTRICE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, CAR ELLES ACCROISSENT LES CAPACITÉS EN MATIÈRE D'INNOVATION DE L'INDUSTRIE ET CRÉENT DES TECHNOLOGIES À LA FINE POINTE. »

FABIAN HECKLAU, INSTITUT FRAUNHAUER, OCTOBRE 2020.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ORGANISATION 2020-2025

Les objectifs stratégiques visent à mobiliser l'organisation et à jeter les bases de la planification. Le plan stratégique définit l'orientation de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration et de la ministre responsable de RPC.

Croissance durable

RPC continuera à diversifier et à élargir son expertise et sa capacité à fournir un excellent service et une valeur ajoutée, pour ses clients et les parties prenantes, de façon responsable sur le plan fiscal. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- S'efforcer de rester autonome sur le plan opérationnel.
- Surveiller et anticiper les technologies stratégiques.
- Augmenter les revenus.
- Tisser des liens avec les clients, bâtir notre capacité et travailler au développement.

Communications efficaces

RPC maintiendra un niveau élevé de communication efficace avec toutes les parties prenantes, y compris les clients, le grand public et divers organismes gouvernementaux locaux, provinciaux et fédéraux, ce qui permettra d'accroître la sensibilisation générale aux capacités de RPC. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- Rehausser les communications stratégiques, officialiser un plan de communication et mettre en œuvre une stratégie de communication.
- Agir de manière responsable, avec intégrité et dans le respect de la confidentialité de nos clients.
- Mettre en évidence les réussites de manière à inspirer confiance et à mettre en valeur les capacités du Nouveau-Brunswick.
- Continuer à être un participant actif et un auditeur efficace auprès de l'industrie et du gouvernement.
- Reconnaître notre rôle, soit de communiquer sur la science et l'innovation, comme la clé d'une économie prospère.

Excellence opérationnelle

RPC s'acquittera de son mandat grâce à des installations, à du matériel, à des ressources humaines, à des procédures et à une gestion fiscale adéquats, tout en maintenant une culture de l'innovation et de la qualité. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan pour notre installation de Fredericton afin de régler la situation d'une infrastructure à la fin de sa vie utile et de résoudre les difficultés liées à la capacité.
- Fournir un environnement de travail sûr et insister sur notre culture de la sécurité.
- Maintenir notre engagement en matière de qualité, y compris en rehaussant les services certifiés, trouver de nouvelles possibilités d'accréditation.
- Continuer à investir dans des installations et du matériel de pointe.
- Achever notre nouveau laboratoire à Moncton et développer nos capacités.

- Rechercher l'efficacité opérationnelle.
- Tenter d'offrir une vaste gamme de services pour maintenir des emplois au Nouveau-Brunswick.
- Utiliser les pratiques exemplaires en gestion budgétaire.
- Poursuivre l'amélioration des efforts visant à attirer et à maintenir en poste un personnel hautement qualifié en offrant des emplois valorisants.

Responsabilité sociale de l'organisation

RPC continuera de faire preuve d'une conscience sociale, s'efforçant d'être consciente de l'environnement, équitable avec les employés, les fournisseurs et les parties prenantes et de soutenir les collectivités du Nouveau-Brunswick. Plus précisément, pendant la période de planification, cela signifie :

- Redonner à la collectivité grâce à l'apprentissage par l'expérience et les efforts auprès d'organismes de bienfaisance.
- Avoir une conscience environnementale.
- Recruter les meilleurs talents.
- Respecter les lois et mettre en œuvre une politique d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).
- Examiner de façon active les commentaires des employés et donner suite à leurs idées et préoccupations pour maintenir une bonne culture d'entreprise.
- Assurer une capacité d'intervention d'urgence.
- Assurer l'amélioration continue de la gouvernance de l'entreprise.



MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À l'automne 2020, RPC a commencé son processus annuel de planification et de budgétisation. C'était un moment marqué par l'espoir. Le pire de la pandémie semblait derrière nous, et le thème du plan annuel était la « reprise ». Comme nous le savons maintenant, la pandémie a provoqué plusieurs autres vagues qui ont eu des conséquences importantes, notamment les premiers cas de COVID-19 au sein de nos effectifs. Résultat : une autre année de gestion des difficultés liées à la pandémie.

La pandémie a eu des conséquences économiques importantes sur les activités commerciales de RPC et notre clientèle. Les revenus d'exploitation totalisaient 17,7 millions de dollars, une hausse de 1 % par rapport à 2021, mais tout de même en deçà de la cible de 19,2 millions de dollars. Le revenu total a été stimulé par des gains réalisés sur les investissements de 0,7 millions de dollars. Les dépenses ont été limitées à une hausse de seulement 1 % et sont demeurées près du budget à 19,7 millions de dollars, en dépit des fortes pressions à la hausse dans tous les secteurs. Le résultat général, c'est une perte de 0,4 million de dollars (voir « État des résultats » à la p. 19). La demande du Canada atlantique a augmenté, tandis que celle de l'extérieur de la région a diminué (voir « Clients servis par revenus » à la p. 4).

RPC n'était pas admissible aux fonds d'aide pour répondre à la pandémie et n'a reçu aucun financement en la matière. Toutefois, nous sommes restés pleinement fonctionnels tout au long de la pandémie, offrant des services essentiels aux entreprises et à tous les échelons du gouvernement. Encore une fois, notre main-d'œuvre a fait preuve d'agilité et de fidélité pendant l'année, un engagement remarquable dont nous sommes énormément fiers et reconnaissants.

Dans cette deuxième année de recettes brimées et de coûts à la hausse, des efforts considérables ont été déployés pour dénicher des efficacités, gérer les coûts et accroître les recettes. Les salaires sont de loin notre charge la plus importante, et une modeste réduction de nos effectifs s'est avérée nécessaire en mars 2022. Ces rajustements sont inclus dans les données financières de 2021-2022.

En dépit de ces défis, l'exercice 2021-2022 a compté de nombreuses réussites. L'équipe de recherche de RPC a reçu le Prix d'excellence 2021-2022 (voir « Prix d'excellence 2021-2022 » à la p. 10). L'équipe a terminé un éventail de projets de recherche, apportant des contributions importantes à l'amélioration des activités, créant de nouveaux services et épaulant les clients dans la mise au point de nouveaux produits et processus. Une autre réussite : le lancement du premier document de recherche en son genre comparant le cannabis illégal au cannabis légal. Des différences de taille ont été notées, et le document a suscité un intérêt local, régional, national et international (voir « Cannabis : effet local, reconnaissance mondiale, p. 10). En plus d'être pleinement fonctionnel tout au long de la COVID, RPC a réussi à contribuer à l'effort visant à assurer la sécurité du public. Deux exemples : l'assemblage des ensembles de tests de COVID et une importante étude sur les filtres à haute efficacité pour les particules de l'air. Ce ne sont que quelques points saillants des projets que nous avons achevés en épaulant 1 146 clients au cours du dernier exercice.

TABLEAU 1 :
PROFIL DES SOURCES DE REVENUS

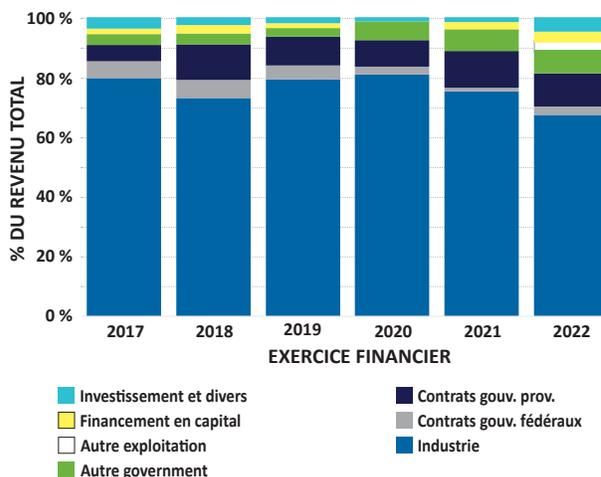


TABLEAU 2 :
RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION

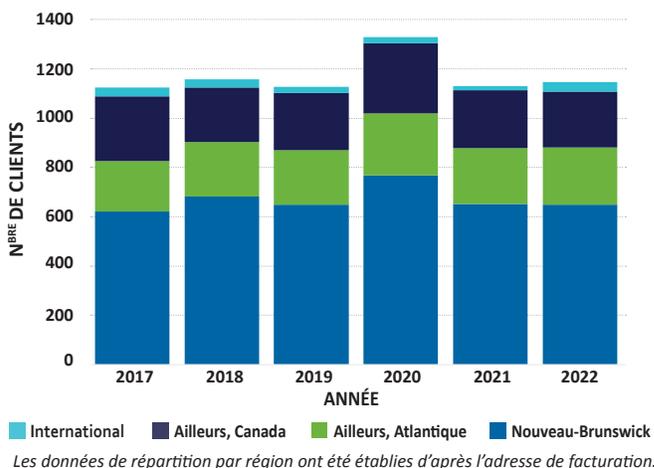
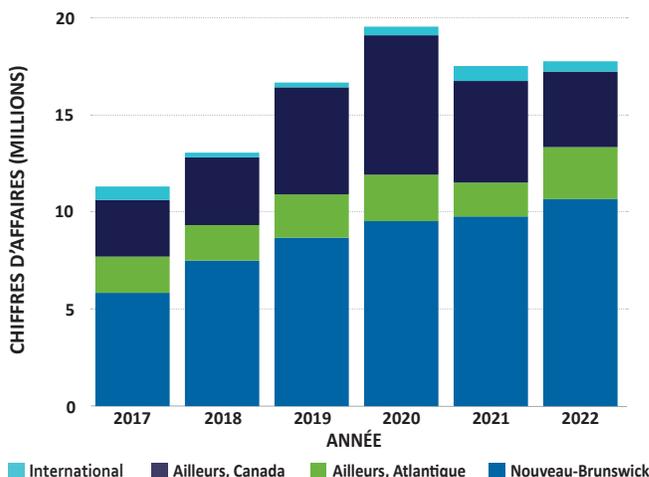


TABLEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS



PERSPECTIVES D'AVENIR

La pandémie n'étant pas terminée, la société a commencé à vivre avec la COVID-19, permettant une activité commerciale plus normale. Toutefois, les conditions sont loin d'être normales. Les enjeux touchant les chaînes d'approvisionnement, la pénurie de main-d'œuvre et les problèmes d'inflation mettent au défi les entreprises, y compris la nôtre. En raison de ces défis, la planification est ardue, ce qui se reflète dans les perspectives d'avenir modestes de notre plan.

Grâce à la possibilité accrue d'être sur place avec les clients pour effectuer le travail et solliciter des mandats, nous prévoyons que les affaires reprendront et se consolideront. La gestion des dépenses continuera de nécessiter une surveillance étroite, tout comme la gestion des prix, pour nous assurer qu'ils tiennent compte des coûts grandissants. Nous lancerons de nouveaux services au cours du prochain exercice, ce qui contribuera à solidifier nos recettes. Dans l'ensemble, nous prévoyons une reprise modeste au cours du prochain exercice.

Il y aura également un changement de direction pendant cette période. En janvier 2022, Eric Cook a annoncé sa retraite après 18 ans de service au sein de RPC (voir « *Le privilège de diriger* » à la p. 12). RPC dispose d'un plan de relève robuste et continuera de prospérer pendant que le conseil d'administration mène une recherche nationale pour trouver son sixième directeur général.

COMMENTAIRES D'APPRÉCIATION

RPC est redevable envers un certain nombre de promoteurs et collaborateurs. Nous remercions le gouvernement du Nouveau-Brunswick de son soutien pour favoriser l'achat local et de sa collaboration avec RPC (voir « *L'organe scientifique et technologique du gouvernement* » à la p. 6). Nous sommes reconnaissants pour le financement de programme provenant de multiples agences et groupes qui partagent notre passion pour l'innovation, surtout pour la recherche et le développement axés sur le marché. Nous sommes également reconnaissants de la collaboration de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. Nous sommes particulièrement fiers des nombreux diplômés du Nouveau-Brunswick que nous employons.

Le conseil d'administration du RPC fournit une orientation et une surveillance réfléchies. Ces dirigeants du milieu des affaires et de la communauté offrent bénévolement de leur temps afin de soutenir l'innovation et le développement économique de notre province. Nous vous remercions de votre dévouement (voir « *Conseil d'administration de RPC* » à la p. 14).

RPC dispose d'un réseau de fournisseurs qui offrent des biens et services essentiels à nos activités. Nous les remercions de leur soutien.

Les employés de RPC continuent d'exceller. Ils reçoivent souvent des éloges des clients, des vérificateurs et d'autres partenaires. Lorsqu'ils sont mis au défi, ils réussissent. Ils se soucient des autres, de leur communauté et de nos parties prenantes. Leur passion et leur engagement sont incomparables et sont directement liés à la réussite de RPC. Nous les remercions de leur contribution (voir « *Reconnaissance des années de service des employés 2021-2022* » à la p. 11).

Enfin, nous remercions tout spécialement nos clients, chacun des 1 146 d'entre eux, au cours de la dernière année. Des producteurs laitiers aux exploitants de centrale nucléaire, nous sommes reconnaissants de votre fidélité. Nous sommes honorés que vous nous mettiez au défi et sommes fiers de contribuer à vos réussites.

CONCLUSION

La pandémie a encore une fois dominé le dernier exercice en retardant la reprise prévue. La pénurie de main-d'œuvre, l'inflation et les problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement mettent désormais au défi toutes les entreprises. L'aspect positif de ces défis, c'est qu'ils nous forcent à changer. Nous reconnaissons le rôle essentiel de l'organe de recherche et de technologie du Nouveau-Brunswick afin de soutenir ces changements. RPC a aidé notre économie à s'adapter et à croître en fournissant des services d'innovation et de productivité, soit précisément la vision qui nous avons avancée lors de notre création en 1962. Nous avons agi pour harmoniser les dépenses avec les recettes, tout en demeurant en bonne posture pour croître.

Alors que nous célébrons notre 60^e anniversaire en 2022, nous reconnaissons que notre mandat est plus important que jamais pour l'économie du Nouveau-Brunswick. Nous relevons ce défi et continuerons d'avoir des conséquences de taille.



Shelley Rinehart (Ph. D.)
Présidente

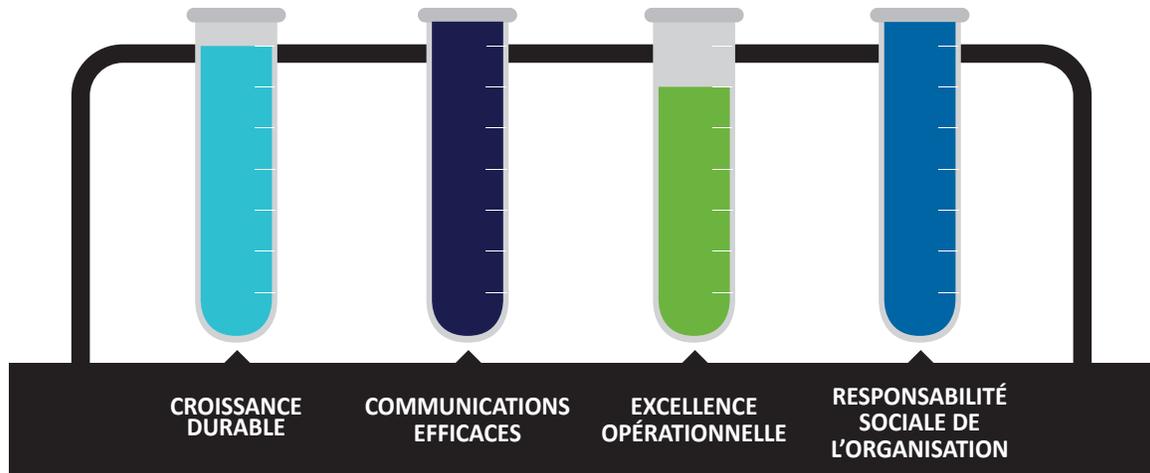


Eric Cook, ing., MBA
Directeur général et chef de la direction

« AU SEIN DE TOUTES LES INDUSTRIES, LES ENTREPRISES SONT ENCORE UNE FOIS PRÉOCCUPÉES PAR LES EFFETS DES ABSENCES LIÉES À LA COVID SUR LES PROBLÈMES DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET LES PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE. »

OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL 2021-2022

Le plan annuel du RPC pour 2021-2022 est un document auxiliaire au plan stratégique pour 2020-2025. Il fait référence aux objectifs stratégiques de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration. Les progrès sont résumés ci-dessous.



OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL 2021-2022 DE L'ORGANISATION

1. Croissance durable

IRC : Accroître les revenus pour atteindre 20,0 millions de dollars.

État : En raison de la pandémie continue, les revenus d'exploitations ont grimpé à 17,7 millions de dollars, en deçà de la cible. Les recettes des sources régionales se sont solidifiées, tandis qu'il y a eu des déclinés des recettes nationales et internationales.

D'autres initiatives de croissances comptaient un investissement important dans de nouveaux services et de nouvelles méthodes, y compris l'achèvement réussi de la plus forte hausse jamais connue de l'éventail d'accréditations du RPC.



L'ORGANISME SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU GOUVERNEMENT

Lorsque le gouvernement de Louis J. Robichaud a créé l'organisation pour la recherche et la technologie du Nouveau-Brunswick en 1962, la vision voulait que RPC soit « l'organisme scientifique et technologique du gouvernement ». Au fil des ans, la relation de RPC avec le gouvernement a varié. Il y a eu beaucoup d'activité en temps de crise, comme les éclosions de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et du virus de l'anémie infectieuse du saumon, ou en temps de grands investissements, comme pour la Centrale nucléaire de Point Lepreau et la construction du terminal de gaz naturel liquéfié. Au cours des années 1990 et 2000, il y a eu une période de chevauchement et une relation moins collaborative menant à un déclin du chiffre d'affaires, passant d'un sommet de 1,5 million de dollars en 1985 à un plancher de moins de 300 000 dollars par année.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, il y a eu une amélioration impressionnante de cette activité depuis 2017. La révision stratégique des programmes a permis de réduire le chevauchement de nos services, et la Stratégie d'approvisionnement selon le principe « Nouveau-Brunswick d'abord » a contribué à renforcer les recettes afin de dépasser le plateau de 2 millions de dollars. La relation est productive avec les ministères du gouvernement, et nous sommes fiers d'être encore une fois l'organisme scientifique et technologique du gouvernement.

2. Communications efficaces

IRC : Servir 1 150 clients

État : RPC a réussi à atteindre cette cible, servant 1 146 clients en 2021-2022.

Parmi les autres initiatives de communication, signalons la mise au point d'une stratégie sur les médias sociaux. Plusieurs campagnes utilisant cette stratégie ont été testées au cours de la dernière année avec un succès variable. RPC compte maintenant 1 700 abonnés sur LinkedIn et plus de 550 sur Twitter. Notre effort le plus réussi sur Twitter a été un gazouillis sur le document de recherche sur le cannabis, qui a généré plus de 20 000 impressions.

Nos efforts de communications internes se poursuivent au moyen de séances de discussion ouverte mensuelles et d'un usage intensif de nos écrans de communications qui nous permettent de diffuser des messages dans l'ensemble de nos trois sites.

Les communications continueront d'exiger des efforts soutenus.

3. Excellence opérationnelle

IRC : Atteindre le seuil de rentabilité

État : RPC n'a pas atteint cette cible en raison d'une perte de 0,388 million de dollars.

La reprise économique prévue ne s'est pas concrétisée et, en fait, la pandémie a causé ses plus importantes répercussions à ce jour. Des tensions considérables sur les coûts ont mis au défi l'organisation alors que les recettes étaient refoulées. Des efforts redoublés ont contribué à réduire la perte au minimum et à nous positionner pour une éventuelle reprise économique.

Parmi les autres réussites opérationnelles, citons des progrès importants concernant nos initiatives axées sur la méthode 5S, la réouverture de nos laboratoires reconstruits au sous-sol, le lancement de deux modules de notre nouveau système de gestion de l'information des laboratoires, la réussite des vérifications de la qualité, y compris l'élargissement de notre éventail d'accréditations, et l'accueil et l'intégration de membres clés de la direction.

4. Responsabilité sociale de l'entreprise

IRC : Atteindre l'objectif fixé pour Centraide

État : Complètement atteint.

Les autres efforts de responsabilité sociale de l'entreprise comptent des activités de recyclage soutenues et des améliorations de l'efficacité énergétique. Nous avons également mené des recherches sur les pratiques exemplaires concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et nous mettrons au point un plan de compte rendu.



CÉLÉBRER 60 ANNÉES EN TANT QU'ORGANISATION POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

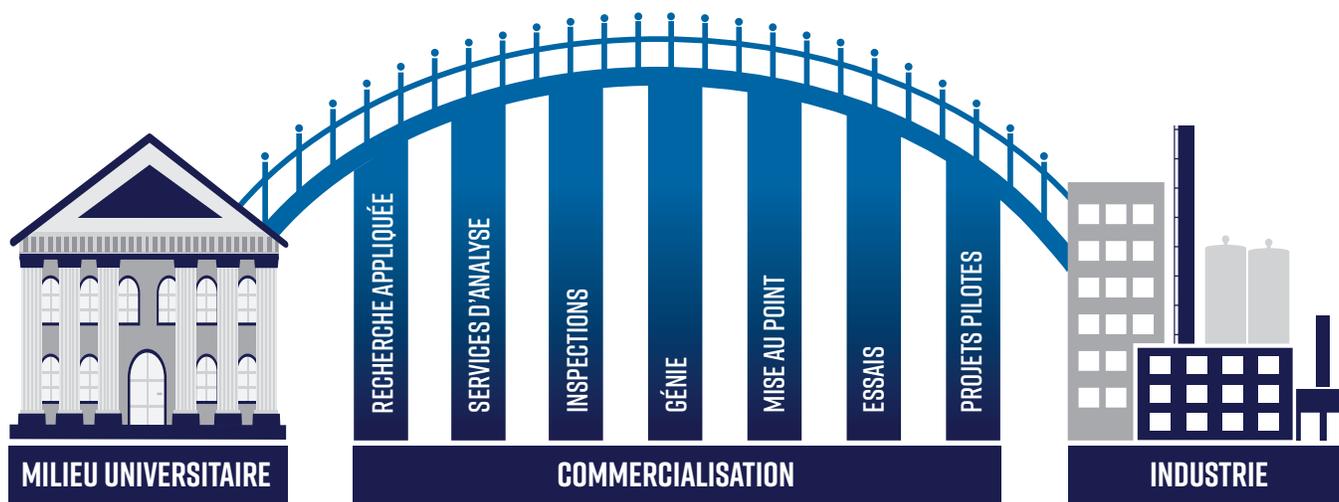
Le 13 avril 2022, RPC a souligné son 60^e anniversaire à titre d'organisation pour la recherche et la technologie (ORT) du Nouveau-Brunswick. Les ORT sont principalement axées sur la conception et le déploiement de technologies pratiques qui répondent à des problèmes ou à des occasions du marché. La plupart, dont RPC, ont une composante se rapportant au bien public, car elles sont sans but lucratif. Une vision simplifiée, c'est que les ORT aident à concrétiser les idées et les inventions en innovations.



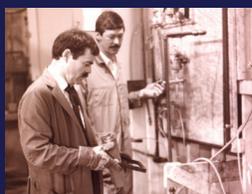
Les ORT ont une occasion importante d'améliorer le rendement de l'innovation. La majorité des investissements en recherche au Canada ont misé sur la recherche fondamentale, et des résultats substantiels en matière de personnes hautement qualifiées, de connaissances, de découvertes et de brevets sont au rendez-vous. Toutefois, les décideurs continuent d'espérer encore plus d'innovation. Pour que les inventions deviennent des innovations, une valeur sociale ou économique doit être créée.

Les ORT soutiennent le processus d'innovation de deux façons. Premièrement, nos capacités en recherche appliquée, en conception, en essai et en projets pilotes peuvent aider à industrialiser les idées et les inventions pour les rendre immédiatement commercialisables. Deuxièmement, les ORT se spécialisent en recherche axée sur le marché, ce qui est le canal d'innovation plus important. Les ORT commencent en ayant un client qui a un problème ou une application, ce qui augmente beaucoup la probabilité de répercussions économiques.

Maintenant que nous sortons de la pandémie et sommes confrontés à l'inflation, à la pénurie de main-d'œuvre et à d'autres défis, l'innovation efficace est plus importante que jamais pour notre économie.



COMBLER LA LACUNE EN MATIÈRE D'INNOVATION



RPC : SOUTENIR LES SECTEURS PRIORITAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK, QUELQUES EXEMPLES

Océans

- Leadership mondial en santé du poisson
- Innovation en génie de l'aquaculture
- Recherche spécialisée, y compris l'ADNe et la science omique
- Analyse des sédiments
- Analyse de pesticides
- Recherche et analyse sur les aliments pour poissons
- Analyse des métaux traces pour soutenir les nettoyages des ports, surveillance et huile de poisson
- Essais sur les maladies

Foresterie

- Recherche en génomique pour soutenir les forêts futures
- Soutien à la fabrication de pointe pour l'innovation en matière d'embryons d'arbres
- Analyse environnementale, y compris les herbicides et pesticides
- Leadership antérieur en technologie de pulvérisation contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Agriculture de pointe

- Chef de file national en analyse et soutien technique concernant le cannabis
- Nouveau produit et innovation en matière de processus
- Conception, soutien et optimisation en matière de processus, y compris l'écotech
- Analyse environnementale, y compris en salubrité alimentaire et en pesticides

Cybersécurité

- Fier d'être un utilisateur précoce de Beauceron Security, une histoire de réussite locale



Santé numérique

- Recherche en cours sur le cannabis médical et les psychédéliques
- Recherche future avec des capteurs, des applications à distance, l'IA et les mégadonnées

Fabrication de pointe

- Évaluations en adoption de la technologie
- Simulation d'usine
- Conception, essai et mise en œuvre de cellule de travail automatisée
- Conception, essai, optimisation et mise en œuvre de processus

Énergie verte et propre

- Expérience nucléaire riche sur les réacteurs CANDU, la conception de produits, les inspections
- Soutien à l'inspection pour l'énergie hydraulique
- Cofondateur du Centre de recherche sur l'énergie nucléaire (avec l'Université du Nouveau-Brunswick)
- Choix des matériaux et soutien en métallurgie
- Ingénierie de procédés pour le recyclage, l'énergie des déchets, le compostage, l'énergie renouvelable

EMPLOYÉS DE RPC

PRIX D'EXCELLENCE 2021-2022

ÉQUIPE DE RECHERCHE DE RPC, LAISSER SA MARQUE

Le Prix d'excellence 2021-2022 de RPC a été remis à notre équipe de recherche, qui a laissé sa marque auprès des clients internes et externes.

L'équipe a achevé de nombreux projets, notamment la mise au point de nouvelles méthodes CPL-SM/SM pour les cannabinoïdes, de nouvelles méthodes pour le terpène, la transition de l'analyse de la fumée de cannabis à une gamme de services, l'obtention d'un permis concernant les psychédéliques de Santé Canada, le soutien de l'évolution de notre passeport Cannabis, l'achèvement de projets de recherche de classe mondiale pour un client pharmaceutique et la réalisation d'une étude à haute visibilité sur les filtres à haute efficacité pour les particules de l'air. Tous ces projets sont des exemples de travail exceptionnel et ils représentent collectivement un portefeuille remarquable de réussites qui contribuent directement à la fois aux clients et à l'incidence de RPC.



Membres de l'équipe du prix d'excellence 2021-2022 :
(De gauche à droite) Barbora Balonova, Andrien Rackov, et Sarah Walker

CANNABIS : EFFET LOCAL, RECONNAISSANCE MONDIALE

RPC teste le chanvre depuis les années 1990 et a été l'un des premiers à offrir des services d'analyse commerciaux lorsque le cannabis a été légalisé. Nous demeurons l'un des laboratoires les plus complets et respectés au Canada.

En septembre 2021, RPC a publié une étude comparant l'analyse d'échantillons de cannabis illicite et légal. L'étude, l'une des premières en son genre, a mis en lumière des faits et des données dans ce qui était une mer de spéculation. En résumé, les affirmations formulées par le produit illicite n'étaient pas étayées par les analyses. Le produit illicite comprenait également des contaminants et des problèmes d'emballages. L'étude complète peut être consultée en balayant le code QR.

L'étude a attiré l'attention des médias locaux, nationaux et internationaux, illustrant encore une fois que le Nouveau-Brunswick est capable de mener des recherches de classe mondiale.



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES EMPLOYÉS 2021-2022

RPC a très bien réussi à attirer et à maintenir en poste un personnel hautement qualifié. En effet, nous profitons des compétences et de l'expérience d'employés de longue date. Pour célébrer ce succès, RPC souligne, par tranche de cinq ans, les années de service des employés. Cette année, nous soulignons les personnes suivantes :

RÉCIPENDAIRES DES PRIX DE SERVICE

5 ans de service

Alyson Atwood
Lindsey Boone
Breannah Collins
Tammy Craft
Joel English
Shelley Janes
Jill Letourneau
Caroline St. Pierre
Katie Theriault

10 ans de service

Diane Botelho
April Boudreau
Melanie Dargavel
Nadine Godin
Jennifer Randall

15 ans de service

Corrie Maston
Ryan Tarr

20 ans de service

Brannen Burhoe
Steven Davenport
Jill Hay
Nikki Layton

25 ans de service

Peter Crowhurst
Melanie Lalonde

30 ans de service

Leo Cheung
Brenda Gould
Kent Walsh

35 ans de service

Cathy Jensen

40 ans de service

Sandi Walker



Récipiendaires du prix de service de longue date

Sandi Walker (à gauche) - 40 ans
Cathy Jensen (à droite) - 35 ans

ÉQUIPE DES CADRES SUPÉRIEURS DU RPC (AU 1^{ER} JUIN 2022)

Équipe de la direction

Eric Cook, directeur général/chef de la direction
Diane Botelho, conseillère scientifique en chef
Steve Holmes, directeur de l'exploitation
Shelley Janes, directrice des ressources humaines
Lise Morin, adjointe de direction
Shawn Wood, directeur des finances et de l'administration

Administrateurs

John Aikens, services d'ingénierie
Matt Ashfield, technologie de l'information
Attiq Rehman, biosciences
Leo Cheung, ingénierie de procédés
Sara Cockburn, qualité et des projets stratégiques
Peter Crowhurst, services d'analyse inorganique
Bruce Phillips, services d'analyse organique

LE PRIVILÈGE DE DIRIGER



Il s'agit du 18^e et dernier rapport annuel de RPC que je préparerai. Lorsque je me suis joint à RPC en 2004, je savais qu'il s'agissait d'un endroit spécial doté d'un mandat important. Toutefois, je sous-estimais à quel point cette entreprise était spéciale. Nous disposons d'installations, de matériel, d'instruments, d'accréditations et de processus à la fine pointe. Ce sont cependant les gens qui rendent RPC si remarquable.

Je suis fier d'avoir dirigé une équipe qui a vu les recettes plus que doubler, passant de 7 à 19 millions de dollars, la main-d'œuvre croître de 90 à 165, et la clientèle augmenter de plus de 50 %. Nous avons investi 20 millions de dollars en immobilisations et avons prospéré, même si nous sommes devenus la seule ORT au Canada à ne pas disposer d'une subvention de fonctionnement. Depuis 2004, RPC a eu une incidence économique de plus de 2 milliards de dollars. Je suis tout particulièrement fier de ce qui se cache derrière ces chiffres. Nous avons bâti une équipe de professionnels talentueux engagés à l'égard de la qualité, de la sécurité et du service à la clientèle. Nous sommes une organisation axée sur les processus vouée à l'excellence de la science et de la technologie. Pour ces raisons, les mesures et les indicateurs continueront d'être impressionnants.

Ce fut un privilège pour moi d'avoir la chance de prendre appui sur les réussites antérieures et de diriger RPC au cours de ses 50^e et 60^e anniversaires. Nous sommes en excellente posture pour poursuivre notre croissance. Je suis certain que le meilleur reste à venir. Je souhaite le meilleur à mon successeur et à l'équipe au cours de leur poursuite continue de l'excellence.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Cook'.

Eric Cook, ing., ICD.D.

RPC est une société de la Couronne du Nouveau-Brunswick créée par la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité le 13 avril 1962. Le 1er avril 2017, le projet de loi 36 a désigné RPC à titre de société de la Couronne de la partie IV.

RPC relève du gouvernement du Nouveau-Brunswick, par l'entremise de la ministre responsable de RPC, l'honorable Arlene Dunn. RPC a reçu une lettre de mandat de la ministre Dunn en janvier 2022. Le contenu de cette lettre va de pair avec notre plan stratégique 2020-2025 et a été envisagé dans le cadre de notre plan annuel 2022-2023.

RPC est gouverné par un conseil d'administration qui assure une surveillance et un apport stratégique. Les administrateurs sont nommés selon leurs compétences professionnelles en vertu de la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. Le conseil a son mot à dire sur les plans stratégiques et annuels et y donne son aval. Les progrès par rapport à ces plans sont indiqués dans le rapport annuel. Les états financiers sont vérifiés par un cabinet comptable indépendant, approuvés par le Bureau du vérificateur général, révisés par le Comité de la vérification et approuvés par le conseil de RPC et transmis au bureau du vérificateur général et à celui de la contrôleuse.

Des liens vers la Loi, la lettre de mandat, le plan stratégique, le plan annuel, le rapport annuel et la liste des membres du conseil d'administration de RPC se trouvent sur le site Web de RPC au www.rpc.ca/french, sous « À propos du RPC » dans la section « Gouvernance de RPC ».

RPC rend des comptes au Comité permanent des corporations de la Couronne, et sa dernière présentation remonte au 6 novembre 2019.



À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

La Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue prévoit que le ministre de la Couronne ou le président de l'entité de la Couronne, selon le cas, est chargé de la préparation du rapport annuel et de l'atteinte des buts et des objectifs particuliers qui y sont exposés. Dans le cas de RPC, le président, en collaboration avec le directeur général, le Comité de gestion du risque et de vérification et la ministre responsable de RPC, est chargé de la préparation du rapport annuel.

ÉTAT DES RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE DU RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

La vérificatrice générale a recommandé que les organismes de la Couronne rendent compte, dans leurs rapports annuels, de l'état des recommandations de vérification formulées par son Bureau, plus précisément de la progression de la mise en œuvre et de l'état de mise en œuvre.

Ce qui suit est un rapport d'état sur les recommandations formulées dans le rapport de la vérificatrice générale au cours des cinq dernières années :

1. Il n'y a aucune recommandation en suspens de la vérificatrice générale présentée précisément à RPC.
2. En octobre 2021, la vérificatrice générale a publié le chapitre 4 du volume 1 qui aborde la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne. Les observations pertinentes formulées au Bureau du Conseil exécutif comportent les suivantes :
 - 2.1. Le RPC n'a pas reçu de lettre de mandat.
 - 2.2. État : Il s'agit d'une question de calendrier puisque RPC est devenu une société de la Couronne de la partie IV. Nous avons travaillé avec le Bureau du Conseil exécutif, nous avons une ministre responsable désignée et nous recevons des lettres de mandat. Les éléments obligatoires sont intégrés à notre plan annuel et font l'objet de rapports régulièrement. Tous les documents sont publiés sur notre site Web à la section sur la gouvernance.
3. En février 2022, le vérificateur général a publié le volume II de sa vérification de rendement qui comprenait un examen des salaires et des pratiques exemplaires des sociétés de la Couronne. Le rapport a recommandé que le Conseil exécutif décrive ses attentes aux sociétés de la Couronne en matière de salaires et d'avantages sociaux.

État : RPC examinera ces attentes et lignes directrices lorsqu'elles seront reçues.

COUNSEIL D'ADMINISTRATION DE RPC (AU 1^{ER} JUIN 2022)



Shelley Rinehart (Ph. D.)

Présidente, tous les comités

Directrice du programme de MBA et professeure titulaire, faculté d'administration, Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John



Annette Comeau

Comité de la gouvernance et des nominations (présidente), Comité des règlements administratifs (présidente)

Présidente et directrice générale, SavoirSphère



Janet Gagnon

Comité des RH et de la rémunération (présidente), Comité de la gouvernance et des nominations, Comité des règlements administratifs

(À la retraite) Vice-présidente, APECA, Nouveau-Brunswick



Levi Hargrove (Ph. D.)

Directeur et professeur adjoint

Centre de médecine bionique, Université Northwestern



Jeff Jennings

Comité de vérification et de gestion du risque (président)

Propriétaire, Strategic Directions



Cathy LaRochelle

Comité de vérification et de gestion du risque

Sous-ministre, ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick



Tom MacFarlane

Sous-ministre, ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie du Nouveau-Brunswick



Bernard Morin

Président, Thermopak



Irene McCardle, CPA, CMA, CFP

Irene McCardle Accounting



Sadie Perron

PDG, Opportunités NB

Sous-ministre, ministère du Développement économique et des Petites Entreprises du Nouveau-Brunswick



David Rogers

Directeur, soutien des opérations

Les Fermes Cavendish, Moncton



Meaghan Seagrave

Comité des RH et de la rémunération

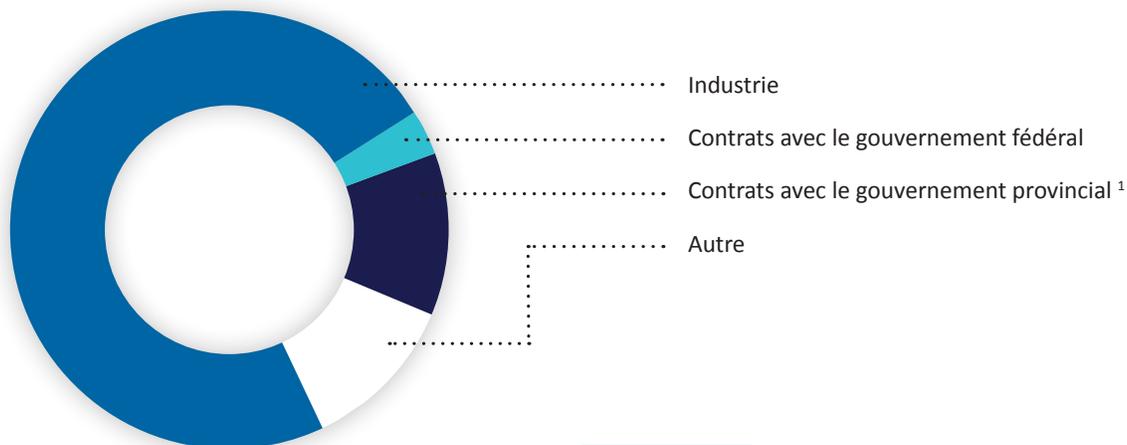
Directrice exécutive, BioNB / Présidente et directrice générale, Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick

Lise Morin - Secrétaire générale

Shawn Wood - Trésorier

POINTS SAILLANTS DES REVENUS (MONTANTS EN MILLIERS)

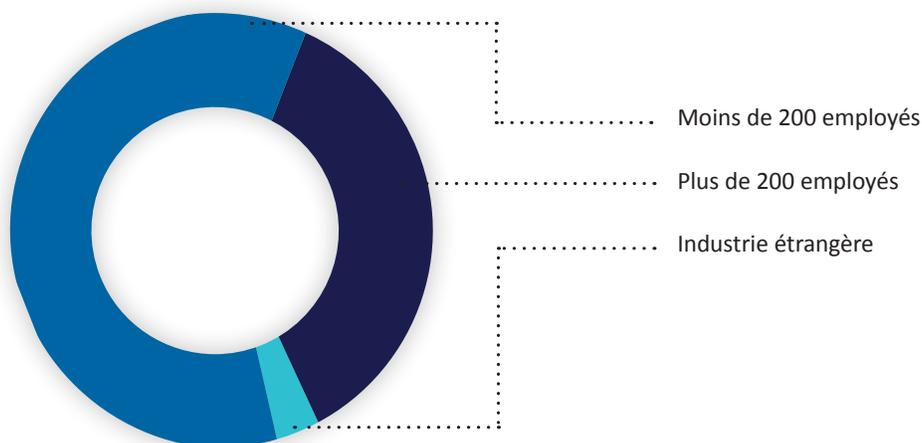
SOURCES DE REVENUS



	2021-2022	2020-2021
Industrie	12 971 \$	13 660 \$
Contrats avec le gouvernement fédéral	583	233
Contrats avec le gouvernement provincial ¹	2 123	2 234
(SDR) Subvention d'équipement de l'APECA	-	439
Autre	2 017	1 621
Total	17 694 \$	18 187 \$

¹ Exclut les sociétés d'État provinciales, comme Énergie NB.

DISTRIBUTION DES REVENUS DE SOURCE INDUSTRIELLE



	2021-2022	2020-2021
Moins de 200 employés	7 711 \$	10 269 \$
Plus de 200 employés	4 841	2 262
Industrie étrangère	419	742
Autre	-	386
Total	12 971 \$	13 659 \$



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton NB E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506-452-8000
Télécopieur 506-450-0072

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'honorable ministre Arlene Dunn, à la présidente et au président et membres du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.R. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

Le 29 juin 2022

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2022

[EN MILLIERS]

	2022	2021
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Comptes débiteurs	3 389 \$	2 764 \$
Travaux en cours	208	114
Charges payées d'avance	311	362
	<u>3 908</u>	<u>3 240</u>
Investissements (note 4)	4 607	6 508
Immobilisations (note 5)	12 001	11 675
	<u>20 516 \$</u>	<u>21 423 \$</u>
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Dette bancaire (note 6)	1 \$	779 \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	1 643	2 205
Produit reporté	684	439
Prêt à vue (note 6)	315	-
	<u>2 643</u>	<u>3 423</u>
Apports en capital reportés (note 7)	3 157	2 787
Avantages sociaux futurs (note 8)	1 541	1 417
	<u>7 341</u>	<u>7 627</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés (déficit)	801 \$	(1 012) \$
Affectés à l'interne (note 9)	3 845	5 920
Investis en immobilisation	8 529	8 888
	<u>13 175</u>	<u>13 796</u>
	<u>20 516 \$</u>	<u>21 423 \$</u>

Engagements (note 10)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil



Président



Directeur général

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS AU 31 MARS
(EN MILLIERS)

	2022 Budget	2022 Constaté	2021 Constaté
PRODUITS			
Exploitation	19 170 \$	17 694 \$	17 466 \$
Amortissement des apports en capital reportés	430	482	439
Investissement	150	800	154
Aide gouvernementale (note 7)	-	199	-
Divers	50	142	128
	<u>19 800 \$</u>	<u>19 317 \$</u>	<u>18 187 \$</u>
CHARGES (note 11)			
Exploitation	12 446 \$	12 850 \$	13 133 \$
Administration	5 943	5 426	5 096
Amortissement des immobilisations	1 407	1 404	1 203
Créances irrécouvrables	-	13	25
Devise	-	12	32
	<u>19 796</u>	<u>19 705</u>	<u>19 489</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>4 \$</u>	<u>(388) \$</u>	<u>(1 302) \$</u>

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS AU 31 MARS
(EN MILLIERS)

	2022	2021
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMMULÉS, en début d'exercice	1 565 \$	925 \$
Plus-values non réalisées (pertes) attribuables à :		
Investissements	433	620
Devise	(16)	(3)
Sommes reclassées à l'état des résultats :		
Gains réalisés au cours de l'exercice financier	(662)	(9)
Pertes de change	12	32
Variation des gains (pertes) de réévaluations cumulés	(233)	640
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMMULÉS, en fin d'exercice	<u>1 332 \$</u>	<u>1 565 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS AU 31 MARS
(EN MILLIERS)

	Non affectés (Déficit)	Affectés à l'interne	Investis en immobilisation	2022	2021
Solde, en début d'exercice	(1 012) \$	5 920 \$	8 888 \$	13 796 \$	14 458 \$
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(388)			(388)	(1 302)
Variation des gains (pertes) de réévaluations cumulés	(233)			(233)	640
Acquisition d'immobilisations	(1 736)		1 736	-	-
Produits sur la cession d'immobilisations	65		(65)	-	-
Immobilisations financées par les apports	852		(852)	-	-
Profits sur la cession d'immobilisations	(59)		59	-	-
Produits du prêt à vue	350		(350)	-	-
Remboursement du prêt à vue	(35)		35	-	-
Amortissement des immobilisations	1 404		(1 404)	-	-
Amortissement des apports en capital reportés	(482)		482	-	-
Transferts	2 075	(2 075)		-	-
Solde, en fin d'exercice	801 \$	3 845 \$	8 529 \$	13 175 \$	13 796 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS AU 31 MARS
 [EN MILLIERS]

	2022	2021
Trésorerie provenant de (utilisée pour) :		
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(388) \$	(1 302) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Profits sur la cession d'immobilisations	(59)	(57)
Gains réalisés sur les investissements	(662)	(9)
Amortissement des immobilisations	1 404	1 203
Amortissement des apports en capital reportés	(482)	(439)
Charges nettes à payer pour les avantages sociaux futurs	124	(23)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	<u>(225)</u>	<u>623</u>
	<u>(288)</u>	<u>(4)</u>
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations*	(1 906)	(3 605)
Produits sur la cession d'immobilisations*	<u>65</u>	<u>67</u>
	<u>(1 841)</u>	<u>(3 538)</u>
Activités de financement		
Produits du prêt à vue	350	-
Remboursement du prêt à vue	(35)	-
Apports	<u>262</u>	<u>867</u>
	<u>577</u>	<u>867</u>
Activités d'investissements		
Acquisition d'investissements	(2)	(150)
Produits sur la cession d'investissements	<u>2 332</u>	<u>729</u>
	<u>2 330</u>	<u>579</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	778	(2 096)
Dette bancaire, en début d'exercice	<u>(779)</u>	<u>1 317</u>
Dette bancaire, en fin d'exercice	<u>(1) \$</u>	<u>(779) \$</u>
Renseignements complémentaires :		
Intérêts versés	<u>22 \$</u>	<u>5 \$</u>

* Les acquisitions d'immobilisations d'un montant de nul \$ (2021, 170 \$) sont incluses dans les comptes créditeurs et les charges à payer en fin d'exercice. Les apports en capital d'un montant de 805 \$ (2021, 215 \$) sont inclus dans les comptes débiteurs en fin d'exercice.

Au cours de l'exercice financier, le Conseil a payé comptant les acquisitions d'immobilisations incluses dans les comptes créditeurs et les charges à payer de l'exercice précédent d'un montant de 170 \$ (2021, 664 \$). Ces paiements se reflètent dans l'acquisition d'immobilisations réalisé dans l'exercice financier actuel ci-dessus.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2022

(MONTANTS EN MILLIERS)

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (le Conseil) est un organisme gouvernemental sans but lucratif constitué en 1962 en vertu de la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, de stimuler et de favoriser une amélioration continue dans son efficacité productive et dans l'élargissement des divers secteurs de l'économie du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services indépendants de recherche, d'analyse et d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick, et ces services sont facturés selon la rémunération à l'acte.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers sont préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comprenant le chapitre 4200 pour les organismes sans but lucratif. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers :

(a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces correspondent aux espèces dans les banques et incluent la dette bancaire. L'utilisation à court terme de la marge de crédit d'exploitation en service rapide est considérée comme une dette bancaire. Les espèces et la dette bancaire sont comptabilisées au coût d'acquisition, qui s'approche de la valeur de marché.

(b) Constatation des recettes

Les recettes d'exploitation et diverses sont constatées lorsque les services sont fournis. La valeur des travaux achevés, mais non facturés, est consignée sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont consignés comme des produits reportés.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts et les gains et pertes réalisés sur les investissements. Tout revenu de placement est constaté en tant que recette au cours de l'exercice où il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités d'exploitation et des projets précis. Les subventions devant être utilisées à des fins déterminées sont constatées comme revenus dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée au cours de la période subséquente. Les contributions limitées à l'acquisition d'immobilisations sont reportées et amorties dans les recettes de la façon décroissante correspondant aux taux d'amortissement des actifs connexes. Les subventions sans restriction sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et si la perception est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période de présentation de l'information financière, sont constatées comme étant à recevoir.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties de façon décroissante par rapport à la durée d'utilité estimative des actifs, comme suit :

Taux d'amortissement	
Terrain et bâtiments	25-33 ans
Améliorations locatives	15 ans
Équipement d'exploitation	8 ans
Systèmes de gestion d'entreprise	8 ans
Matériel informatique	4 ans
Véhicules	4 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et des obligations pour recevoir ou offrir des avantages économiques. Les actifs financiers comprennent les créances et les investissements, tandis que les passifs financiers se composent des dettes bancaires, des dettes d'exploitation, des charges à payer et du prêt à vue.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Instruments financiers - suite

Les instruments financiers sont constatés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les placements qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, à moins que la direction choisisse d'évaluer l'instrument à sa juste valeur. La direction a choisi de présenter tous les investissements à la juste valeur, puisqu'ils sont gérés et évalués sur cette base.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 afin de décrire le fondement des données utilisées pour évaluer leur juste valeur dans la catégorie d'évaluation de la juste valeur, comme suit :

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement;

Niveau 3 – données concernant les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des marchés observables.

Les plus-values et pertes non réalisées en raison des variations de la juste valeur des instruments financiers sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les plus-values et les pertes cumulatives sont reclassées, passant de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective de perte de valeur.

(e) Devises

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont constatés à la juste valeur au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont constatés à l'état des résultats, et les soldes non réalisés sont renversés de l'état des gains et pertes de réévaluation.

(f) Investissements

Les investissements détenus par le Conseil comprennent les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les titres à revenu fixe sont courus à recevoir au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés dans l'état des résultats, avec les dividendes et autres revenus de placement. Les titres de capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la hiérarchie de la juste valeur, et sont évalués à leur juste valeur selon les cours de clôture du marché à la fin de l'exercice, lorsque ceux-ci sont disponibles. Les titres à revenu fixe sont classés au niveau 2, selon la hiérarchie de la juste valeur, et sont évalués à leur juste valeur selon les cours de clôture du marché à la fin de l'exercice, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs estimatives sont calculées à l'aide de titres comparables.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Retraite

Les employés admissibles du Conseil sont membres du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime est un régime à risques partagés, et le Conseil et ses employés y versent des cotisations. Le Conseil n'est pas responsable de la dette non provisionnée du régime et n'a pas accès aux excédents du régime. Le coût du Conseil est limité à ses cotisations annuelles qui ont totalisé 1,158 \$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022 (2021, 1,102 \$)

Les services administratifs concernant la retraite sont assurés gratuitement par la Société des services de retraite Vestcor.

ii) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. Le Conseil a comptabilisé un passif et une charge au cours de la période où les employés rendent les services en retour des prestations. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 mars 2021. Une extrapolation du passif a été effectuée au 31 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

iii) Prestations de maladie accumulées

Le Conseil offre aux employés des prestations de maladies accumulables selon un taux de 1,25 jour par mois, jusqu'à concurrence de 240 jours. Les congés inutilisés peuvent être reportés aux périodes futures, mais ils ne peuvent pas être payés à la cessation d'emploi. Il n'y a aucun versement des congés de maladie accumulés lorsqu'un employé prend sa retraite ou est licencié. Le Conseil a comptabilisé un passif et une charge au cours de la période où les employés rendent les services en retour des prestations. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 mars 2021. Une extrapolation du passif a été effectuée au 31 mars 2022.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction formule des estimations et des hypothèses pouvant avoir des répercussions sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes afférentes.

Parmi les estimations importantes incluses dans les présents états financiers, citons les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs pour les allocations de retraite et les prestations de maladie, les créances pouvant être irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les produits reportés ainsi que la durée d'utilité en fonction de laquelle les immobilisations et les apports en capital reportés sont amortis.

Les estimations sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont révisées annuellement pour tenir compte des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. GESTION DES RISQUES

Une analyse des risques importants liés aux instruments financiers du Conseil est présentée ci-dessous :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier occasionne une perte financière à l'autre partie en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère cette exposition en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant des paiements anticipés des clients à haut risque. L'exposition maximale du Conseil au risque de crédit équivaut au solde des créances, qui s'élève à 3,389 \$ au 31 mars 2022 (2,764 \$ en 2021). Le solde total des créances est net de la provision pour créances douteuses de 63 \$ (50 \$ en 2021).

Au 31 mars 2022, un montant de 622 \$ (736 \$ en 2021) de créances était échu, mais pas déprécié. Voici une analyse de l'ancienneté des montants échus, mais pas dépréciés :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Jusqu'à 30 jours	406 \$	243 \$
Jusqu'à 60 jours	138	345
Jusqu'à 90 jours	78	148
Total	<u>622 \$</u>	<u>736 \$</u>

Le Conseil est également exposé à un risque lié au crédit, advenant la défaillance ou l'insolvabilité de la contrepartie d'un titre à revenu fixe. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec les banques et institutions financières dignes de confiance et en respectant un cadre financier prudent pour régir les placements admissibles, y compris une cote de crédit minimale de A pour les émetteurs d'obligations. L'exposition maximale au risque de crédit d'investissement est décrite à la note 4.

b) Risque de marché

Le risque du marché correspond au risque que l'évolution des cours du marché, comme les taux de change, se répercute sur les recettes de l'organisation ou la valeur de son portefeuille d'instruments financiers. La gestion du risque du marché a pour objet de limiter les expositions au risque du marché à des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement du capital investi.

Le Conseil suit une politique prudente en matière de placement afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil ne possède aucun produit dérivé et n'a participé à aucune opération de couverture afin de gérer le risque.

Le Conseil surveille en permanence les conséquences de la volatilité des marchés sur ses instruments financiers et apportera des modifications à ses stratégies de placement en vue de réduire le risque pour ses opérations et sa situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2022

(MONTANTS EN MILLIERS)

3. GESTION DES RISQUES (SUITE)

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, c'est le risque que l'évolution des taux d'intérêt se répercute sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Les investissements du Conseil dans les titres à revenu fixe portent intérêt à des taux d'intérêt nominal, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

La ligne de crédit et le prêt à vue portent intérêt à un taux variable, ce qui expose le Conseil à un risque de flux de trésorerie.

d) Risque de change

Le risque de change touche les instruments financiers libellés en devise. Une partie des placements du Conseil sont des titres de capitaux propres libellés en dollars américains ainsi qu'une partie des créances et des dettes. La répercussion d'un changement du taux de change au 31 mars 2022 se limiterait aux soldes suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Trésorerie	79 \$	106 \$
Comptes débiteurs	185	158
Investissements	638	759
Dettes d'exploitation et charges à payer	(19)	(66)
	<u>883 \$</u>	<u>957 \$</u>

4. INVESTISSEMENTS

Investissements dans la catégorie des instruments évalués à la juste valeur	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Espèces et quasi-espèces	Niveau 1	-	543 \$
Titres de capitaux propres	Niveau 1	2 413	3 146
Titres à revenu fixe	Niveau 2	2 194	2 819
		<u>4 607 \$</u>	<u>6 508 \$</u>

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt allant de 1,1 % à 3,1 % (de 1,1 % à 3,1 % en 2021) et arrivent à échéance entre avril 2022 et mars 2026.

5. IMMOBILISATIONS

	<u>2022</u>			<u>2021</u>
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Terrain et bâtiments	7 375 \$	2 496 \$	4 879 \$	4 093 \$
Équipement d'exploitation	10 413	5 410	5 003	4 410
Systèmes de gestion d'entreprise	334	120	214	256
Matériel informatique	477	346	131	144
Véhicule	112	104	8	31
Améliorations locatives	318	39	279	300
Immobilisations en construction	1 487	-	1 487	2 441
	<u>20 516 \$</u>	<u>8 515 \$</u>	<u>12 001 \$</u>	<u>11 675 \$</u>

Les actifs en construction ne sont pas assujettis à l'amortissement tant qu'ils ne sont pas prêts pour la production et disponibles aux fins d'utilisation. Les terrains et bâtiments incluent un terrain transféré du gouvernement du Nouveau-Brunswick inscrit à la valeur symbolique.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2022

(MONTANTS EN MILLIERS)

6. DETTE BANCAIRE ET PRÊT À VUE

Le Conseil dispose, à des fins commerciales générales, d'une ligne de crédit d'exploitation en service rapide de 2 000 \$, l'intérêt étant calculé au taux de base de la banque.

Le prêt à vue du Conseil porte intérêt au taux de base de la banque plus 1 % et est payable en versements mensuels de 6 \$ jusqu'en septembre 2026.

La ligne de crédit et le prêt à vue sont garantis par une première convention de sûreté générale et une convention de nantissement d'un montant de 2 000 \$ sur les investissements du Conseil.

7. AIDE GOUVERNEMENTALE ET APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

(a) Aide gouvernementale

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu une aide gouvernementale de 109 \$ (nul \$ en 2021) et de 90 \$ (nul \$ en 2021) concernant des postes particuliers chargés au cours de l'exercice de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (« APECA ») et la Société de développement régional (« SDR ») du gouvernement du Nouveau-Brunswick, respectivement. Un montant de 199 \$ (nul \$ en 2021) est inclus dans les créances concernant l'aide gouvernementale.

(b) Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés liés aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital est constaté à titre de revenu dans l'état des résultats.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde, en début d'exercice	2 787 \$	2 461 \$
Apports	47	550
Apports, à recevoir	805	215
Montants amortis aux revenus	<u>(482)</u>	<u>(439)</u>
Solde, en fin d'exercice	<u>3 157 \$</u>	<u>2 787 \$</u>

Les apports en capital de 145 \$ (765 \$ en 2021) ont été reçus de l'APECA, ou le seront au cours de l'exercice, concernant l'aide visant à obtenir l'équipement d'exploitation et l'infrastructure de technologie de l'information. Les apports en capital de 707 \$ (nul \$ en 2021) ont été reçus de la SDR, ou le seront au cours de l'exercice, concernant la remise à neuf du laboratoire et l'équipement d'exploitation particulier.

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

(a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à une allocation de retraite à raison d'une semaine de rémunération pour chaque année de service complète jusqu'à concurrence de 25 ans. L'allocation de retraite est versée à la retraite, après l'âge de 55 ans, en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers.

(b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers.

Les importantes hypothèses économiques et démographiques utilisées dans les évaluations actuarielles sont les suivantes :

Taux d'actualisation	2,70 % (2,45 % en 2021)
Hausse salariales	3,50 % (3,50 % en 2021)
Âge de la retraite	60 ans (60 ans en 2021)
Probabilité d'utilisation des congés de maladie excédentaires	7 % (7 % en 2021)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2022

(MONTANTS EN MILLIERS)

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

	2022			2021		
	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total
Obligation au titre des prestations constituées, 1 ^{er} avril	1 540 \$	229 \$	1 769 \$	1 559 \$	180 \$	1 739 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	57	53	110	57	27	84
Intérêts sur obligation	38	6	44	37	4	41
Paiements de prestations	(30)	(33)	(63)	(108)	(68)	(176)
Gain (perte) actuariel(le)	(33)	(4)	(37)	(5)	86	81
Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars	1 572	251	1 823	1 540	229	1 769
Perte actuarielle non amortie	(146)	(136)	(282)	(200)	(152)	(352)
Passif au titre des prestations constituées au 31 mars	1 426 \$	115 \$	1 541 \$	1 340 \$	77 \$	1 417 \$

9. ACTIFS NETS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil d'administration du Conseil a des ressources affectées à l'interne totalisant 3 845 \$ au 31 mars 2022 (5 920 \$ en 2021). Ce montant affecté à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement d'obligations en capital et n'est pas disponible à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le Conseil a transféré 2 075 \$ aux actifs nets non affectés (750 \$ en 2021).

10. ENGAGEMENTS

Le Conseil a conclu des contrats de location et d'entretien. Les versements annuels minimaux au cours des cinq prochaines années sont les suivants : 418 \$ en 2023; 180 \$ en 2024; 121 \$ en 2025; 77 \$ en 2026; et 77 \$ en 2027.

11. CHARGES

Les charges par nature sont les suivantes :

	2022 Budget	2022 Constaté	2021 Constaté
Personnel	11 670 \$	12 332 \$	12 002 \$
Fournitures	3 229	2 774	2 844
Amortissement des immobilisations	1 407	1 404	1 203
Installations	979	1,030	941
Sous-traitants	696	474	775
Bureau	457	392	436
Expédition et fret	319	353	267
Assurance	195	203	278
Qualité	165	173	127
Sécurité	142	167	142
Honoraires professionnels	145	152	170
Autre	306	89	172
Réaffectable	33	72	34
Intérêt et frais bancaires	53	65	41
Créances irrécouvrables	-	13	25
Devise	-	12	32
	19 796 \$	19 705 \$	19 489 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2022

(MONTANTS EN MILLIERS)

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est une société d'État provinciale établie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick (la « province »), tel qu'il est décrit dans la note 1. À ce titre, les ministères et autres sociétés d'État du gouvernement, ainsi que les autres sociétés d'État de la province, sont considérés comme apparentés.

Au cours de l'exercice, le Conseil a fourni des services aux ministères du gouvernement et aux sociétés d'État de la province. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice :		
Ministères et autres sociétés de la Couronne	1 423 \$	1 568 \$
Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick	382	649
Opportunités Nouveau-Brunswick	150	17
	<u>1 955 \$</u>	<u>2 234 \$</u>
Amortissement des apports en capital reportés liés aux apports de RDC	<u>145 \$</u>	<u>130 \$</u>
Comptes débiteurs :		
Ministères et autres sociétés de la Couronne	967 \$	158 \$
Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick	50	85
Opportunités Nouveau-Brunswick	35	-
	<u>1 052 \$</u>	<u>243 \$</u>

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation des états financiers adoptés aux fins du présent exercice.